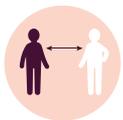


Pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, le Conseil départemental a mis en place des mesures sanitaires. Le port du masque est obligatoire, du gel hydroalcoolique est à votre disposition.

COVID-19 DES GESTES SIMPLES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Port du masque obligatoire



Distanciation d'1m



Ne pas se serrer les mains



Tousser ou éternuer dans votre coude



Gel hydroalcoolique à votre disposition



Bureaux et ordinateurs désinfectés régulièrement

Contactez-nous :

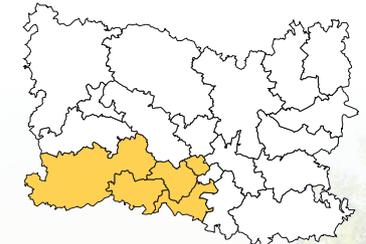
du lundi au vendredi au 06 23 29 89 37 ou à bus5-emploi@oise.fr

Suivez-nous sur :



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme national FSE +

LE BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI



CHAUMONT-EN-VEXIN • MONTATAIRE • NOGENT-SUR-OISE • MÉRÜ • CHANTILLY



DU 13 AU 15 SEPTEMBRE | DÉCEMBRE 2022



▶▶▶ SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS



NADÈGE LEFEBVRE

Présidente du Conseil départemental de l'Oise

« Dès le 13 septembre, le 5^{ème} bus départemental pour l'emploi sillonnera les routes de 61 communes des cantons de Chaumont-en-Vexin, Montataire, Nogent-sur-Oise, Méru et Chantilly. Ce lancement sonne comme un aboutissement puisque tout le département est désormais couvert, l'arrivée du dernier Bus entraînant une réorganisation des zones. Ce maillage total renforce la pertinence du dispositif, né en 2016 sur les cantons de Beauvais et Grandvilliers. Rapidement, le Bus pour l'emploi s'est révélé être un allié précieux pour accompagner les demandeurs d'emploi et les personnes en recherche de formations ou de conseils. L'objectif étant de lever les freins principaux à la recherche d'emploi, notamment en zones rurales, composées d'une population isolée, un public plus éloigné du monde de l'emploi, ayant des difficultés liées à la mobilité. L'expérience a ainsi été renouvelée avec les Bus 2 (2018), 3 (2020) et 4 (2021). Le constat de la baisse du chômage dans l'Oise, avec près de 6000 demandeurs d'emploi en moins en un an (mai 2021 – mai 2022), ne peut que me conforter à l'idée de poursuivre cette action. Grâce aux cinq Bus pour l'emploi, la notion « d'aller vers » les habitants de l'Oise, afin d'amener les services publics au plus près des bénéficiaires, est renforcée. Le Conseil départemental de l'Oise vous accompagne vers un futur que je vous souhaite plein de réussite. »

LORMAISON
09H15-12H30

LE DRENNE
14H00-16H45

BELLE-EGLISE
09H30-12H30

ESCHES
14H00-16H45

FLEURY
09H30-12H30

HENONVILLE
14H00-16H45

IVRY-LE-TEMPLE
09H30-12H30

LIANCOURT-SAINT-PIERRE
14H00-16H30

MONTAGNY-EN-VEXIN
09H45-12H30

COURCELLES-LES-GISORS
14H00-16H15

MONNEVILLE
09H30-12H30

VILLENEUVE-LES-SABLONS
14H00-16H45

BORNEL
09H15-12H30

NEUILLY-EN-THELLE
14H00-16H30

SAINT-VAAST-LES-MELLO
09H45-12H30

MOGNEVILLE
14H00-16H15

TRIE-CHÂTEAU
09H30-12H30

DELINCOURT
14H00-16H30

PUISEUX-LE-HAUT-BERGER
09H30-12H30

AMBLAINVILLE
14H00-16H45

BORAN-SUR-OISE
09H30-12H30

COYE-LA-FORÊT
14H00-16H15

13 SEPTEMBRE

14 SEPTEMBRE

15 SEPTEMBRE

20 SEPTEMBRE

21 SEPTEMBRE

22 SEPTEMBRE

27 SEPTEMBRE

28 SEPTEMBRE

29 SEPTEMBRE

04 OCTOBRE

05 OCTOBRE

LES-HAUTS-TALICAN
09H30-12H30

SAINT-CRÉPIN-BOUVILLERS
14H00-16H45

CAUFRY
09H45-12H30

MONCHY-SAINT-ÉLOI
14H00-16H15

ERAGNY-SUR-EPTE
09H45-12H30

CHAUMONT-EN-VEXIN
14H00-16H30

LE-MESNIL-EN-THELLE
09H30-12H30

DIEUDONNE
14H00-16H45

LAIGNEVILLE
09H45-12H30

MELLO
14H00-16H30

JOUY-SOUS-THELLE
09H30-12H30

MONTCHEVREUIL
14H00-16H30

VILLERS-SAINT-SÉPULCRE
09H30-12H30

NOAILLES
14H00-16H30

SAINT-MAXIMIN
09H45-12H30

PRÉCY-SUR-OISE
14H00-16H30

LACHAPELLE-SAINT-PIERRE
09H30-12H30

ANDEVILLE
14H00-16H45

VALDAMPIERRE
09H30-12H30

LE MESNIL-THERIBUS
14H00-16H30

06 OCTOBRE

11 OCTOBRE

12 OCTOBRE

13 OCTOBRE

18 OCTOBRE

19 OCTOBRE

20 OCTOBRE

25 OCTOBRE

26 OCTOBRE

27 OCTOBRE

CROUY-EN-THELLE
09H30-12H30

FRESNOY-EN-THELLE
14H00-16H30

THIVERNY
09H45-12H30

BLAINCOURT-LES-PRÉCY
14H00-16H30

SAINT-SULPICE
09H30-12H30

PONCHON
14H00-16H30

VILLERS-SOUS-SAINT-LEU
09H30-12H30

CRAMOISY
14H00-16H15

SAINT-LEU-D'ESSERENT
09H30-12H30

ERCUIS
14H00-16H30

BERTHECOURT
09H30-12H30

SAINTE-GENEVIÈVE
14H00-16H30

ABBECCOURT
09H30-12H30

LABOISSIÈRE-EN-THELLE
14H00-16H45

CIRES-LES-MELLO
09H45-12H30

MORTEFONTAINE-EN-THELLE
14H00-16H45

BORAN-SUR-OISE
09H30-12H30

COYE-LA-FORÊT
14H00-16H15

CAUVIGNY
09H30-12H30

BALAGNY-SUR-THERAIN
14H00-16H15

02 NOVEMBRE

03 NOVEMBRE

08 NOVEMBRE

09 NOVEMBRE

10 NOVEMBRE

15 NOVEMBRE

16 NOVEMBRE

17 NOVEMBRE

22 NOVEMBRE

23 NOVEMBRE

ULLY-SAINT-GEORGES
09H30-12H30

PUISEUX-LE-HAUT-BERGER
14H00-16H30

LORMAISON
09H15-12H30

LA DRENNE
14H00-16H45

BELLE-EGLISE
09H30-12H30

ESCHES
14H00-16H45

FLEURY
09H30-12H30

HENONVILLE
14H00-16H45

IVRY-LE-TEMPLE
09H30-12H30

LIANCOURT-SAINT-PIERRE
14H00-16H30

MONTAGNY-EN-VEXIN
09H45-12H30

COURCELLES-LES-GISORS
14H00-16H15

MONNEVILLE
09H30-12H30

VILLENEUVE-LES-SABLONS
14H00-16H45

BORNEL
09H15-12H30

NEUILLY-EN-THELLE
14H00-16H30

SAINT-VAAST-LES-MELLO
09H45-12H30

MOGNEVILLE
14H00-16H15

TRIE-CHÂTEAU
09H45-12H30

DELINCOURT
14H00-16H15

24 NOVEMBRE

29 NOVEMBRE

30 NOVEMBRE

01 DÉCEMBRE

06 DÉCEMBRE

07 DÉCEMBRE

08 DÉCEMBRE

13 DÉCEMBRE

14 DÉCEMBRE

15 DÉCEMBRE

►►► UN ITINÉRAIRE VERS L'EMPLOI RENDEZ-VOUS SUR L'UNE DES PERMANENCES DE VOTRE CHOIX QUELLE QUE SOIT VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE

À BORD, UN CONSEILLER EMPLOI ET FORMATION VOUS ATTEND ◀◀◀